



FEDERATION ANAFORCAL INTERNATIONALE
FAI

Réunion de bureau FAI
Lundi 08 octobre 2018 - Nouméa

ORDRE DU JOUR

Pas d'OJ en particulier, mais 2 points seront abordés :

- 1- Répartition des fonctions au nouveau bureau**
- 2- SAS – SODA**
- 3- Divers**

Jean Pol a souhaité la bienvenue à Dominique SABOURAUD et l'a remerciée d'avoir acceptée d'intégrer le bureau de la FAI malgré les nombreuses fonctions qu'elle occupe

1- Répartition des fonctions au nouveau bureau

En commun accord avec tout le monde, la répartition des tâches est la suivante :

Président	Jean-Pol DUMUR
Vice-présidents	Abdenour BENYOUNES Michel THIAKANE Majed BEJI (responsable DUFRAL)
Secrétaire général	Youness EL GUEDDARI
Trésorier et webmaster	Monique FONTAINE
Responsables scientifiques	Dominique SABOURAUD Khalil LADHA Joëlle BIRNBAUM (cooptée)
Chargé des relations avec l'Afrique	Flore AMON TANOH DICK
Chargé de communication DOM TOM	Eddy CITADELLE
Chargés de mission	Agnès CHEYNEL
ANAFORCAL et CFA	Jean-François FONTAINE
Membre coopté Trésorier ADJOINT	Dominique BUTENDA

2- La SAS - SODA

HISTORIQUE

- La SASU ANAFORCAL ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT avait été créée en 2010 pour protéger les dirigeants de l'ANAFORCAL qui devaient répondre sur leurs biens personnels en cas de déficit de trésorerie... Cette structure était gérée par un comité directeur composé de trois membres présidé par le président de l'ANAFORCAL. La SASU OD cogérait le CFA aux côtés de la SASA pour la SFA dans le cadre de la SEP du CFA.. Elle gérait essentiellement les gains générés chaque année par le CFA
- En 2015, lors du changement de président de l'ANAFORCAL et pour tenir compte de la FAI, le comité directeur fut composé de 4 dirigeants (2 pour l'ANAFORCAL, 2 pour la FAI) et présidé par le président de l'ANAFORCAL. Un accord était intervenu pour que la FAI puisse bénéficier d'une ligne budgétaire correspondant à 50 % des gains de la SASU OD. Néanmoins, l'ANAFORCAL restait propriétaire à 100% de la SASU OD.
- Le 6 septembre 2018, les 4 membres du comité directeur de la SASU OD (JF FONTAINE A CHEYNEL B GIRODET JP DUMUR) se sont réunis à LYON dans les locaux de PREMIER MONDE en présence du commissaire aux comptes pour réfléchir à l'avenir de nos structures et à leur pérennité.

LA SODA

- Après réflexion et échanges avec les juristes, il a été décidé de transformer la SASU OD en SODA : Société Organisation Développement Allergologie.
- La FAI rachète 40 % des parts de la SAS OD (40 000 € payables en 4 ans sans frais) et devient donc copropriétaire de la SODA
- Le comité directeur de la SODA sera composé de 5 membres
3 désignés par le président de l'ANAFORCAL
2 désignés par le président de la FAI
Pour éviter tout conflit d'intérêt, le président de l'ANAFORCAL ne sera plus membre du comité directeur de la SODA

En cas de renouvellement des bureaux de l'ANAFORCAL et/ou de la FAI, ce sont les nouveaux présidents élus qui désigneront les futurs membres du comité directeur de la SODA.

AVANTAGES DE LA SODA

La séparation entre l'ANAFORCAL, organisme de DPC et la société commerciale est plus nette car son président n'apparaît plus dans l'organigramme et le nom ANAFORCAL n'est plus présent dans l'intitulé de la nouvelle SAS

° Comme le CFA est représentée par 70 % de participants français et 30 % de participants francophones, l'ANAFORCAL reste majoritaire

° La transmission des responsabilités est désormais organisée en cas de changement de dirigeants

► Pour la FAI

° La FAI devient copropriétaire de la SODA et donc Co-partenaire officiel du CFA via la SEP, ce qui acte officiellement l'intégration des francophones à ce grand congrès international

° Sa participation aux bénéfices de la SODA est actée et évite tout litige ultérieur sur la répartition des bénéfices

° La FAI réglera 10 000 € par an sur 4 ans à l'ANAFORCAL pour le rachat des parts. Elle sera exonérée durant ces 4 années de la subvention annuelle de 10 000 € au DUFRAL

C'est un montage solide qui répond à plusieurs impératifs :

- Protéger les dirigeants de l'Anaforcal en cas de déficit
- Eviter les conflits d'intérêt entre Anaforcal, organisme DPC
- Le président de l'ANAFORCAL délègue la gestion financière à d'autres membres de leur bureau
- Répondre à la forte progression du CFA et du DUFRAL
- La FAI devient copropriétaire de la SODA et donc Co-partenaire officiel du CFA via la SEP, ce qui acte officiellement l'intégration des francophones à ce grand congrès international

3- Divers

- **L'arrivée de la Roumanie**, forte de ses 165 membres impose de lui donner une place dans le bureau de la FAI
- **Rajeunissement** des membres du bureau avec 1 départ en 2018, celui de Bruno GIRODET, et 4 départs annoncés en 2021 (Abdenour BENYOUNES, Monique FONTAINE, Joëlle BIRNBAUM et Agnès CHEYNEL)
- **Forfait remboursement** des frais de transport ne change pas, plafonné à 300 € pour les pays du Maghreb et 800 € pour l'Afrique et DOM TOM.

- **Rabat 2019**

Inscription Gratuites pour les conférenciers

SODA prend en charge les frais de transport et hébergement des orateurs non Marocains

L'Amaforcal prend en charge les orateurs Marocains

FAI prend en charge les inscriptions des membres du bureau non intervenants et les 5 nuits des membres du CA.

Nous attendons 250 à 300 participants à Rabat

Aucune visibilité concernant l'implication des grands laboratoires d'ITA. Départ de Stallergènes de l'Algérie et fin de mission du responsable Maghreb.

Il serait souhaitable de vendre des symposiums aux autres grands laboratoires : Gsk, Novartis, Astra Zeneca, MSD ... et d'organiser une visite des stands.

- **Prochaines RFA**

2020 / NIAMEY (Niger) 19^{èmes} RFA couplées avec DUFRAL 5 Afrique (dixième anniversaire)

Congrès soutenu par les officiels

Subvention de l’OMS et la Banque Mondiale

2021 / Majunga (Madagascar) 20^{èmes} RFA couplées avec DUFRAL Océan Indien

2022/ Pointe à Pitre (Guadeloupe) 21^{èmes} RFA

Youness EL GUEDDARI – Secrétaire général de la FAI